

## Comité Régional de Scrabble - Languedoc Roussillon

Espace Pierre Verdier, Béziers, 29 août 2020

**Présents** : 19 membres représentant 8 clubs.

**Bureau directeur du comité** : Hervé BOHBOT (président), Marc CABES (résultats), Sylvie LOVOTTI (trésorière), Flavie TOUCHET (arbitrage).

Déléguée au Scrabble Scolaire : Claudine BOYER.

Délégué au Scrabble classique : Serge HAENNI.

**Licenciés** : **Argelès-sur-Mer** (Nadine DETRE), **Béziers** (Liliane CATHALA, Annie MAILHE), **Carcassonne** (Martine SEGUIER, Pascal SEGUIER), **Castelnau-le-Lez** (Marie-Lou MOLIMARD, Michèle NOEL, Patrick SINICO), **Narbonne** (Anne-Marie BERNAL, Odette LACHIZE), **Perpignan** (Yves HENON, Danielle MARINO), **Vauvert** (Jean-Luc JOGUET).

**Représentés** : 12 procurations<sup>1</sup>

Hervé BOHBOT (1), Yves HENON (2), Sylvie LOVOTTI (7), Flavie TOUCHET (2)

Clubs représentés : Nîmes (F. Touchet), Sète (H. Bohbot).

Excusés ou absents : Argeliers, Lattes, Lunel, Roquefort-des-Corbières, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Villelongue-de-la-Salanque.

---

Compte-rendu par Flavie TOUCHET et Hervé BOHBOT

*Le président souhaite la bienvenue à tous, la séance commence à 10h10. Comme l'an dernier et avec l'accord de tous, l'AG sera enregistrée et mise à disposition sur le site du comité. Les voix seront peut-être un peu étouffées à cause des masques...*

Il est procédé à un tour de table de présentation.

### 1. Rapport moral

Le document « Clubs et Licences 2019-2020 » publié sur le site est commenté. On observe une légère augmentation du nombre de licenciés, embellie temporaire, car tous pensent que le Covid va nous faire perdre bon nombre de joueurs ne souhaitant plus aller en tournoi. Par exemple, et c'est dommage vu leur implication, les Duny de Béziers ont déclaré « ne plus être intéressés par le Scrabble ».

Argeliers (prononcez *Argeliès*), dans le Minervois audois, est un nouveau club dynamique dirigé par Gérard Compère, a déjà repris les séances en petit groupe.

Les membres du club de Lunel se sont réaffiliés en nombre cette année, preuve que les « avantages fédé » (Duplitop, Scrabblorama) sont incitatifs. A ce sujet, la discussion dévie autour de Duplitop 8, enterré jusqu'au prochain ODS, ce qui n'est pas jugé gênant car « Duplitop 7 ODS8 » donne satisfaction à tous. Les informaticiens de la fédération planchent pour supprimer le dongle afin que D7 soit accessible à tous les licenciés, ce qui est d'autant

---

<sup>1</sup> Il est rappelé qu'un président de club peut détenir un nombre illimité de procurations de membres de son club et que tout autre adhérent peut porter au maximum trois procurations.

plus important qu'il n'y a plus de dongle à la fédé en cas de perte ou de panne.

**Election fédérale** : les résultats par comités et par clubs sont accessibles sur le site de la FFSc (archives du CA de juin 2020). Notre comité se situe dans la moyenne nationale : 50 votants sur 425 licenciés, soit 11,8 % de participation. Club le plus civique : Carcassonne avec 41 % de participation, 2 clubs n'ont en revanche aucun votant. Il est regretté que les licenciés n'aient pas davantage profité du retour au suffrage universel pour participer en masse à ce scrutin afin de montrer le bien-fondé de ce rétablissement. Yves Hénon évoque le manque d'intérêt d'un scrutin à liste unique. Le bureau rappelle qu'il était possible de voter blanc. La fermeture des clubs n'a pas joué en faveur de ce vote et la communication n'a peut-être pas été suffisante.

**Scrabble scolaire** : le nombre de clubs est stable. Il est probable qu'il sera encore plus difficile cette année d'intervenir dans les écoles du fait des mesures sanitaires.

Le document « Participation aux compétitions 2019-2020 » publié sur le site est commenté. Pour la première fois cette année, sont indiquées les statistiques de participation aux simultanés permanents et fédéraux : le club d'Alès en est le grand vainqueur pour la participation avec 683 parties jouées par ses joueurs !

Les phases 1 et 2 du championnat de France et le Simultané Mondial sont stables, la phase 3 et le Simultané Mondial de Blitz sont en progression.

Les clubs d'Alès et d'Argelès ont fait un don au Téléthon lors d'une partie de simultané permanent. Le Championnat régional est en perte de vitesse continue, qu'il soit en multiplex ou non ne semble rien changer. La fréquentation des championnats départementaux est stable.

**Scrabble classique** : perte de vitesse flagrante au niveau du comité, avec seulement 2 TH organisés (Carcassonne et Montpellier) avec chacun peu de joueurs malgré une formule en 7 ou 8 rondes. Les Interclubs n'ont regroupé que 3 équipes (deux de Montpellier et une d'Alès).

**Présidences** : Patrick Sinico est le nouveau président de Castelnau-le-Lez. Les présidentes des clubs de Sète et Roquefort font savoir qu'elles cherchent un(e) successeur(e) sans trop de réussite pour le moment.

Un tour de table est effectué pour faire le point sur la reprise d'activité dans les clubs :

- **Alès** : salles fermées jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, va essayer de jouer à Chamborigaud.
- **Argelès** : a repris en juin limité à 10 joueurs, très réticents à reprendre, les joueurs dont la moyenne d'âge est de 73 ans n'apprécient pas les mesures sanitaires.
- **Béziers** : reprend cette semaine.
- **Carcassonne** : Maison de Quartier fermée jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.
- **Castelnau-le-Lez** : aura une réponse le 3 septembre pour 20 personnes max.
- **Graulhet** : reprise le 7 septembre.
- **Montpellier** : reprise le 14 septembre pour une jauge de 24 personnes (qui pratiquement n'est jamais atteinte, donc pas de problème). Les salles sont réservées pour les épreuves fédérales, le Festival et le CD 34.
- **Narbonne** : salles fermées jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Odette Lachize sera amenée à s'absenter régulièrement pour raisons familiales, Anne-Marie Bernal prendra le

relais, voici ses coordonnées : 06 29 26 30 85, annemarieber11@gmail.com

- **Perpignan** : reprise le 4 septembre.
- **Roquefort** : Nicole Luyten ne reprendra « que s'il y a un vaccin ».
- **Saint-Jean-Pla-de-Corts** : reprend mais n'organisera pas de compétitions cette année.
- **Vauvert** : reprise le 7 septembre.
- **Villelongue-de-la-Salanque** : reprend mais n'organisera pas de compétitions cette année.

Pour le festival de Carcassonne qui se tient le 5 septembre pour le classique et le 6 pour le TH3, rappel des mesures sanitaires et gestes barrière, nomination d'un « délégué Covid » en application des recommandations fédérales en la personne de Martine Séguier. Pour le classique, les plateaux, lettres et pendules seront nettoyés, les joueurs changent de place avec leurs chaises, masque obligatoire, duplicate : inscriptions et règlements en ligne, pas de changement de place, classement sur écran, gel, masques... Le peu d'inscrits est regretté, les joueurs, pourtant « en manque » ne se précipitent pas, les infos anxiogènes ainsi que la crainte de se retrouver en groupe sont plus forts apparemment.

En résumé la reprise est lente et il est probable que nous perdions de nombreux licenciés la saison prochaine.

**Délégués du comité à l'AG de la FFSc d'Aix les Bains** : Hervé Bohbot (en tant que président), Martine Séguier, Flavie Touchet et Jean-Yves Costa en remplacement de Serge de Potter.

**Classement national** : il y aura des changements de série au 1<sup>er</sup> septembre avec une « saison » qui reprendra les 4 derniers mois de la saison 2018-19, selon la décision de la FISF, finalement validée par la FFSc, même si de nombreux comités, dont le nôtre s'y étaient opposé et proposaient plutôt un statu quo et une « saison double 2019-2021 » pour avoir suffisamment de compétitions disputées. Le CA de la FFSc était enregistré et on a pu y entendre une longue discussion sur l'utilité de la FISF...

Vote du rapport moral :

**0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité**

*Le président remercie les membres de l'AG.*

## **2. Rapport financier**

Les comptes de résultats 2018-2019 et 2019-2020 sont en ligne sur le site du comité.

Il est rappelé la situation de la fin de la saison 2018-2019, notre trésorier Michel Vandepontseele a été contraint d'arrêter, la maladie d'Alzheimer dont il souffrait ne lui permettant plus d'assurer correctement cette tâche et les comptes n'avaient pas été présentés à l'AG précédente. Hervé Bohbot a repris toute la comptabilité de la saison et tout a été rétabli (quelques versements indus, en double ou manquants à la fédé ou aux clubs) et la situation finale est finalement moins mauvaise que ce qui avait été évoqué *a priori* à l'AG 2019, avec au final seulement un léger déficit de 63,88 €.

Sylvie Lovotti, nommée trésorière à l'issue de l'AG 2018-2019, a assuré la gestion des licences et le président la remercie pour cet énorme travail. Sylvie Lovotti demande aux présidents de clubs d'écrire lisiblement les coordonnées lors des renouvellements de licences et particulièrement les adresses courriels de leurs joueurs, beaucoup sont erronées. Les résultats des compétitions sont gérés par Marc Cabes, mais il faut les envoyer **aussi** à Sylvie et Hervé avec les feuilles de trésorerie pour éviter de devoir rechercher « qui a joué et où ». Il est rappelé aux responsables de club de faire cet effort pour faciliter le travail de gestion du comité.

Pour la saison 2019-2020, avec l'annulation de tous les championnats, aucune subvention n'a été versée. Le résultat de l'année est donc largement positif avec un solde de **3224 €**, d'autre part le livret d'épargne est crédité de **13 000 €**.

Le but de l'association n'étant pas de thésauriser, le bureau du comité propose d'offrir la part comité (10 € par joueur) aux licenciés de 2019-2020 qui renouvelleront leurs licences pour la nouvelle saison, ce qui la réduira à 30 € au lieu de 40 € et permettra à tous les joueurs de bénéficier d'un avantage (et non seulement les bénéficiaires de subvention) afin de compenser un peu la perte d'activité. Ceci entraînera un manque à gagner de plus de 4000 € et donc un déficit de l'ordre de 3000 à 3500 € (en anticipant une baisse des reprises de licence) à l'issue de la prochaine saison, qui viendra compenser le gros excédent de cette saison. Les réserves du comité étant substantielles, cela ne pose aucun problème.

Le rapport financier et la proposition de licence à 30 € sont mis au vote :

**0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité.**

*Le président remercie les membres de l'AG pour leur confiance et clôt l'AG à 11h40, immédiatement suivie par une réunion du conseil d'administration constitué par l'élaboration du calendrier de la saison 2020-2021.*

*Les participants se sont retrouvés par la suite au restaurant « La Guinguette de la Laiterie », pour un déjeuner convivial.*